



PARTENARIAT RENOUVELE : LE WWF ET LAFARGE RENFORCENT LEURS ENGAGEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

1. Les résultats clés du partenariat
2. De nouvelles ambitions pour le partenariat

Contacts Groupe Lafarge :
Stéphanie Tessier: +33 1 44 34 92 32
stephanie.tessier@lafarge.com

Amanda Jones: +33 1 44 34 19 47
amanda.jones@lafarge.com

Contacts WWF International :
Olivier van Bogaert: +41 (0) 22 364 9554
ovanbogaert@wwfint.org

Niki Parker: +41 (0) 22 364 9552
nparker@wwfint.org

Les résultats clés du partenariat



two worlds, one planet

En mars 2000, le WWF et Lafarge ont lancé un partenariat global pour une période de cinq ans, avec une revue à mi-parcours en 2002. Lafarge a été le premier industriel à participer au programme « Conservation Partner » de WWF¹.

Pour Lafarge, l'objectif était de travailler étroitement avec l'une des principales organisations mondiales de protection de la nature pour renforcer et améliorer encore son approche environnementale et consolider ainsi son avantage compétitif.

Le WWF s'est engagé dans une stratégie de collaboration avec des entreprises du secteur privé en vue d'influencer leur comportement. Actuellement, le WWF a instauré des partenariats avec des entreprises leaders les plus progressistes.

La première étape du partenariat comportait des engagements et des collaborations dans les domaines suivants :

- renforcer la politique environnementale de Lafarge, par la mise en place et la surveillance annuelle d'indicateurs de performance (audits environnementaux, réduction de l'utilisation de combustibles fossiles, consommation de matières premières de substitution, émissions de gaz à effet de serre, etc.),
- combattre l'effet de serre par la réduction des émissions de CO₂,
- développer une stratégie pour la réhabilitation écologique des carrières,
- accroître la prise de conscience du grand public quant à l'importance de la préservation de l'environnement à travers des partenariats locaux, comme par exemple au Kenya, en Autriche, en France et en Chine.

Forts des résultats et des réalisations clés menées à bien durant cette période, le WWF et Lafarge ont renouvelé leur partenariat pour une durée supplémentaire de trois ans.

1 – Indicateurs de performance environnementale définis conjointement

Afin de souligner les domaines d'action prioritaire et de contrôler les progrès de son approche environnementale, le Groupe Lafarge a identifié des indicateurs de performance environnementale les plus pertinents, en collaboration avec le WWF, et a défini des objectifs quantifiés pour l'amélioration de chaque branche en fonction d'un calendrier détaillé. Ces indicateurs permettent d'évaluer les progrès obtenus dans la protection de l'environnement et garantissent la transparence des actions menées par Lafarge.

Ils sont par ailleurs publiés dans le rapport Développement Durable de Lafarge et l'indicateur des émissions de CO₂ est mesuré et vérifié par des auditeurs externes chaque année.

¹ Les « Conservation Partners » sont des multinationales qui consacrent des sommes considérables au travail de préservation mondiale du WWF. Les entreprises qui entrent dans un partenariat avec le WWF, développent une relation unique basée sur un équilibre entre préservation de l'environnement, mobilisation interne commune, initiatives d'apprentissage communes et investissement.

Indicateurs	Contenu	Objectifs	Progrès fin 2004
Audits environnementaux	Pourcentage des sites Lafarge audités au cours des 4 dernières années	100% des sites audités en 2004	90% des sites ont été audités
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions de CO ₂ dans la production de ciment	<ul style="list-style-type: none"> ▪ D'ici 2010, réduction de 20% des émissions nettes de CO₂ par tonne de ciment produit dans le monde par rapport à 1990 ▪ Réduction de 10% au-dessous des niveaux de 1990 d'ici à 2010 dans les émissions brutes de CO₂ dans les pays industrialisés (Annexe I du Protocole de Kyoto) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction des émissions de CO₂ de 11,2% par tonne de ciment dans le monde ▪ Réduction des émissions absolues de CO₂ de 9,5% dans les pays industrialisés (Annexe I du Protocole de Kyoto)
Consommation d'énergie dans toutes les branches	Consommation d'énergie par TEP (tonne équivalent pétrole)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantir que la consommation d'énergie, lorsqu'elle est considérable, sera mesurée dans toutes les branches d'ici 2003 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif atteint pour les branches Ciment, Plâtre et Toiture
Recyclage énergie	Pourcentage de combustibles de substitution utilisés dans la production de ciment	Fixer un objectif pour recycler l'énergie et utiliser des énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entre 2001 et 2004, l'utilisation de combustibles de substitution s'est accrue pour atteindre 8,45% de notre énergie en 2004
Consommation de matières premières de substitution	Pourcentage de matières premières de substitution utilisées dans la production	Incorporer d'ici 2005 <ul style="list-style-type: none"> ▪ 10% de matériaux de substitution dans la branche Ciment ▪ et 45% pour les cloisons sèches en plâtre 	En 2004, <ul style="list-style-type: none"> ▪ 9,8% des matières premières utilisées ont été recyclées dans la branche Ciment ▪ et 50,5% dans la branche Plâtre



two worlds, one planet

Réduction des déchets	Quantité de déchets mis à la décharge dans chaque branche par unité produite	Ramener la production de déchets mis à la décharge d'ici 2005 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ de 1,4% à 1% pour la branche Ciment ▪ de 2% à 1,5% pour la branche Toiture ▪ de 2% à 1,5% pour la branche Plâtre 	Taux de déchets mis à la décharge en tant que % de la production totale en 2004 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1,0% pour la branche Ciment ▪ 2,2% pour la branche Toiture ▪ 1,0% pour la branche Plâtre
Réhabilitation des carrières	Pourcentage de carrières dotées d'un plan de réhabilitation conforme aux standards Lafarge et WWF	80% des carrières disposent d'un plan de réhabilitation en 2004	En 2004, 80% de nos carrières sont dotées d'un plan de réhabilitation
Consommation d'eau	Quantité d'eau consommée par unité produite	Améliorer la collecte de données sur l'utilisation de l'eau en 2002	Suivi de la consommation établi pour trois branches sur quatre Entre 2000 et 2004, la consommation d'eau pour la production de ciment est passée de 435 à 383 litres par tonne de ciment
Émissions de poussières	Émissions de poussières dans les usines de ciment	Limiter les émissions de poussières à un maximum de 50 mg/Nm ³ d'ici 2010	Objectif atteint à 60% en 2004

* Le Rejet de poussières a été ajouté comme nouvel indicateur.

2 – Élaboration de standards élevés pour la réhabilitation des carrières et de la biodiversité

La restauration des sites est une préoccupation constante de Lafarge depuis plus de 30 ans. Le Groupe a développé un savoir-faire pour son intégration dans les paysages naturels : création d'environnements adaptés et de zones humides favorables au développement d'une flore et d'une faune spécifiques, traitement des surfaces des carrières, réaménagement de terres cultivables dans des secteurs à forte production agricole, reforestation ou reboisement d'agrément et développement de zones de loisirs.



two worlds, one planet

Dans le cadre du partenariat, le WWF et Lafarge ont défini une stratégie pour promouvoir, à terme, le rétablissement de la biodiversité dans les 800 carrières de Lafarge à travers le monde.

Entre 2000 et 2002, le WWF a été membre du groupe de travail, interne à Lafarge, SQRP (Projet de Réhabilitation Stratégique des Carrières), qui a développé les principes pour la restauration des carrières : une méthodologie adoptée depuis pour toutes les opérations de Lafarge dans le monde.

Conséquence de ce partenariat : la biodiversité a été incluse dans le document de politique environnementale de Lafarge lors de sa réécriture en 2003.

À la fin de 2004, des progrès considérables ont été accomplis, 80% des carrières de Lafarge étant doté d'un plan de réhabilitation conforme à cette méthodologie.

3 – Réduction des émissions de CO₂ dans la production de ciment

En 2001, Lafarge a rejoint le programme² « Climate Savers » du WWF et a accepté de définir un ensemble d'objectifs pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'entreprise s'est engagée à :

- a) réduire ses émissions absolues de CO₂ de 10% dans les pays industrialisés pour la période 1990/2010, ce qui va bien au-delà de l'objectif 5,2% fixé par le Protocole de Kyoto. Ce chiffre tient compte du CO₂ émis par les combustibles de substitution à base fossile et représente l'objectif le plus important pour le WWF.
- b) réduire ses émissions absolues de CO₂ de 15% dans les pays industrialisés pour la période 1990/2010. (Lafarge ayant une méthode de calcul différente du WWF, qui ne tient pas compte du CO₂ émis par les combustibles de substitution à base fossile, ce chiffre inclut la combustion de déchets à base fossile considérés exempts de CO₂).
- c) réduire ses émissions de CO₂ de 20% par tonne de ciment produit d'ici à 2010, sans tenir compte du CO₂ émis par la combustion de déchets à base fossile.

² Le WWF a mis en place le programme « Climate Savers » pour inciter les grandes entreprises à réaliser des efforts novateurs pour réduire les émissions entraînant les changements climatiques. Ce programme définit des approches rentables et pratiques pour réduire les émissions de CO₂ et soutient les efforts des entreprises pour instaurer des stratégies de gestion des émissions de CO₂.



two worlds, one planet

Résultats à ce jour³

Depuis la signature de l'accord « Climate Savers » du WWF, Lafarge a réalisé d'importants progrès. Les chiffres de 2004 indiquent :

- a) une réduction de 9,5% des émissions absolues de CO₂ dans les pays industrialisés alors que l'objectif fixé est de 10%. La réduction des émissions de CO₂ doit être analysée dans un contexte où, à l'époque de la définition des objectifs, la croissance de la demande de ciment était évaluée à 10% pour la période 1990-2010. À ce jour, une baisse de 0,5% a été constatée dans la production de ciment des pays industrialisés pour cette période, ce qui a aidé Lafarge à atteindre son objectif.
- b) une réduction de 11,6% des émissions absolues de CO₂ au-dessous des niveaux de 1990.
- c) une réduction de 11,2% par tonne de ciment, par rapport aux niveaux de 1990, témoin de la performance du Groupe puisque cette réduction ne dépend pas du tout de l'évolution du marché. Lafarge est en bonne voie d'atteindre son objectif en 2010.

Leviers clés pour la réduction des émissions de CO₂ dans la production de ciment

La réduction des émissions a été atteinte grâce aux mesures suivantes :

- Réduction de l'utilisation du clinker dans le ciment par le recours à des matériaux de substitution tels que les cendres volantes et laitiers⁴.
- Accroissement de l'efficacité énergétique par la modernisation des usines et des processus.
- Réduction de l'utilisation de combustible fossile par une utilisation accrue de combustibles alternatifs et de biomasse⁵ issue des cosses de riz et de café, des déchets d'huile de palme et de l'accroissement de l'utilisation d'électricité renouvelable pour ses bureaux. Par exemple, à la fin de l'année 2005, les éoliennes fourniront 40% de l'énergie nécessaire pour la cimenterie de Lafarge, à Tétouan, au Maroc.

Le processus de vérification

Un auditeur indépendant⁶ vérifie la précision et la cohérence des chiffres fournis chaque année. Les résultats sont publiés dans le Rapport Développement Durable de Lafarge.

³ Les résultats sont fondés sur les chiffres de 2004, qui n'ont pas encore été certifiés par des auditeurs externes.

⁴ Les cendres volantes et les laitiers sont des produits de substitution utilisés respectivement dans les usines à combustion de charbon et dans l'industrie sidérurgique. Tous deux présentent les mêmes propriétés de « liant hydraulique » que le ciment, réduisant ainsi la production de clinker.

⁵ Le combustible biomasse est principalement issu des produits de l'agriculture et du bois.

⁶ 2002-2003 = Ecofys et 2004-2005 = Price Waterhouse Coopers



two worlds, one planet

4 – Initiatives locales

Le partenariat WWF-Lafarge a donné lieu à plusieurs initiatives locales dans des pays où les deux organisations sont présentes. Ces opérations communes renforcent le partenariat mondial et permettent aux experts du WWF de participer au développement des programmes environnementaux de Lafarge.

Ci-après, quelques-unes des initiatives les plus représentatives développées à ce jour.

Autriche / Biodiversité – réhabilitation de carrière

Des travaux considérables de restauration ont été entrepris dans la carrière de calcaire de Lafarge à Mannersdorf, à l'est de Vienne. Pentes et talus ont été remodelés, des arbres plantés et des refuges aménagés. Plus de 405 espèces différentes de plantes peuvent désormais être trouvées dans la carrière, dont 34% font partie de la Liste Rouge de l'Autriche (liste des espèces menacées). À la suite de cette réhabilitation, un nombre d'espèces végétales protégées (euphorbes, cardères, orchidée, etc.) et d'oiseaux (tels que l'alouette des bois, la mouette rieuse, le busard cendré, le pic noir) ont investi ces nouvelles zones.

Conjointement avec le WWF-Autriche, Lafarge Perlmooser a conçu un système de surveillance assisté par ordinateur pour les carrières réhabilitées, appelé « indice de biodiversité à long terme » (LBI). Cet indice permet d'évaluer l'efficacité des techniques de réhabilitation des carrières en mesurant le nombre d'espèces et leur statut. Il devrait également permettre de limiter l'impact des carrières en activité sur la flore et la faune.

Le prototype autrichien est testé dans les carrières de Lafarge à Sandrancourt, en France en vue d'être utilisé dans au moins 25% des carrières à travers le monde.

Canada - Biodiversité

En juillet 2004, le WWF-Canada et Lafarge Amérique du Nord ont signé un accord de partenariat pour aider à la protection de grands carnivores (grizzly, ours noirs, loups et couguars) dans les Montagnes Rocheuses. La survie à long terme de ces espèces n'est pas garantie. Heureusement, de nombreux habitants de la Bow River Valley ainsi que des touristes canadiens et étrangers considèrent que leur protection est vitale pour préserver le caractère unique de la zone.

En collaboration avec le gouvernement d'Alberta, les partenaires ont également envisagé un projet de cartographie pour mieux comprendre les déplacements de la faune dans les différents corridors qui relient leurs habitats. Conscient des impacts de ses activités sur les communautés locales et la faune, Lafarge a également contribué financièrement au projet de préservation à destination des entreprises de la région afin d'éviter les collisions avec des animaux lors du transport par route ou voie ferrée des matières premières et des produits finis.



two worlds, one planet

Lafarge a également contribué à fournir du ciment et des matériaux de construction pour la réalisation de passages souterrains permettant aux animaux de traverser sans danger les autoroutes. À l'avenir, le WWF et Lafarge testeront la faisabilité de micro tunnels pour minimiser les collisions entre les animaux et les véhicules routiers ou les trains.

Chine - Sensibilisation du public

En 2003, le WWF-Chine et Lafarge Chine ont observé, aux côtés des parties prenantes locales la situation de l'habitat du panda dans une réserve près de la cimenterie Lafarge. L'étape suivante de ce projet consistera à mettre en place un système de contrôle et d'évaluation dans la réserve naturelle de Longxihongkou.

En 2003, le WWF a participé à accroître la sensibilisation des employés de Lafarge sur l'environnement en formant des « ambassadeurs verts » chargés d'agir en tant que représentants des meilleures pratiques environnementales sur leur lieu de travail et dans les communautés locales. Un deuxième cycle de formation des ambassadeurs va avoir lieu en 2005.

Lafarge a soutenu le WWF pour la création d'un site web en chinois, destiné à sensibiliser les enfants à l'environnement. En 2004, le site a remporté le prix « Global Best Non-profit Website » remis par le Web Marketing Associate. Des actions supplémentaires sont prévues pour améliorer le contenu et promouvoir le site.

France - Biodiversité et sensibilisation accrue

Des équipes locales du WWF et de Lafarge ont développé un partenariat pour mettre en place un système de surveillance pour les carrières en réhabilitation, à l'aide de la méthodologie développée en Autriche et en l'adaptant au contexte local. Une étape pilote a démarré dans la carrière de Sandrancourt, à 50 km à l'ouest de Paris, et sera étendue à d'autres sites. Le savoir-faire technique est fourni par des consultants locaux d'Ecosphere, sous la surveillance commune de Lafarge et du WWF-France.

Les entités de Lafarge en France ont commencé à accroître la sensibilisation de leur personnel sur les questions de développement durable. À la suite de la publication par le WWF-France du livre-guide "Planète-Attitude - Les gestes écologiques au quotidien" (Editions du Seuil), un résumé de 36 pages a été distribué à plus de 10 000 employés de Lafarge.



two worlds, one planet

Kenya - Biodiversité

L'ancienne carrière de Lafarge à Bamburi, proche de la forêt côtière d'Afrique de l'est, a été aménagée en parc naturel. Au cours des trente dernières années, plus de 400 espèces de plantes locales ont été introduites dans les forêts, les terres marécageuses et les prairies autour de la carrière, qui se trouve à l'est de Mombassa. Cette carrière abrite également 30 espèces côtières qui font partie de la liste des espèces en danger de l'IUCN.

WWF Afrique de l'Est et Lafarge développent actuellement un projet dans les Monts Shimba pour améliorer les conditions de vie des communautés locales et régénérer les forêts dont elles dépendent. Le projet a réuni des acteurs clés comme Kenya Wildlife Services, le Département Forestier du Kenya et les Musées Nationaux du Kenya.

Bamburi Cement, filiale du Groupe, est un membre fondateur du WWF-Eastern Africa Corporate Club⁷ et contribue au projet « Mau Forest » aux côtés d'autres membres du Club.

⁷ WWF's Corporate Club est présent dans un grand nombre de pays, dans le monde, pour offrir aux entreprises la possibilité de faire preuve de leur préoccupation concernant l'héritage environnemental naturel de leur pays. Les entreprises qui soutiennent le WWF en fournissant des fonds pour la protection de la nature, la sensibilisation aux pratiques environnementales responsables auprès de leurs clients, actionnaires, partenaires et employés, en montrant l'exemple dans l'espoir qu'il soit suivi par d'autres entreprises.

De nouvelles ambitions pour le partenariat



two worlds, one planet

Forts des progrès et résultats encourageants, le WWF et Lafarge ont reconduit leur partenariat pour une nouvelle période de trois ans, de 2005 à 2007.

Les deux partenaires vont désormais privilégier une coopération encore plus dynamique et ambitieuse. Le champ d'action de ce partenariat a donc été élargi pour relever de nouveaux défis dans les domaines du changement climatique, de la biodiversité, de la construction durable et des polluants persistants. Les deux partenaires ont aussi pour ambition de renforcer les initiatives communes entre les organisations nationales du WWF et les unités locales de Lafarge.

1- Changement climatique et réduction des émissions de CO₂

Le changement climatique constitue l'un des principaux enjeux pour le développement durable et un avenir équitable pour de nombreuses communautés défavorisées. Avec le réchauffement de la planète, dû aux gaz à effet de serre comme le CO₂ générés par les combustibles fossiles, il faut s'attendre à une augmentation des inondations, des vagues de chaleur et des périodes de sécheresse. Ces schémas climatiques extrêmes ont une incidence sur les écosystèmes, de l'Arctique aux Tropiques, et risquent de compromettre la sécurité alimentaire des populations les plus pauvres de la planète.

Nouveaux défis

Lafarge considère que tout doit être mis en œuvre pour éviter que la température du globe n'augmente de plus de 2°C. Le Groupe a donc réaffirmé son engagement de réduction de ses émissions de CO₂.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance dans les pays émergents, Lafarge s'attache à trouver des solutions susceptibles de permettre à ces pays de poursuivre leur développement tout en limitant l'augmentation de leurs émissions de CO₂. Lafarge et le WWF ont l'intention de constituer un groupe de travail d'experts internes et externes afin de trouver les moyens appropriés pour freiner l'augmentation des émissions de CO₂ dans les pays en développement, où le Groupe opère, et de mettre au point des programmes de construction durable.

Les deux partenaires entendent également collaborer étroitement, en vue d'étendre la substitution des combustibles fossiles par des biomasses dans plusieurs cimenteries en Chine, en Afrique de l'Est et au Brésil.

En Europe, Lafarge va prochainement acheter de l'électricité verte destinée à alimenter ses bureaux en France, soit une centaine de sites. Cette électricité sera produite au-plus près des normes fixées par l'European Green Electricity Network¹.

¹ EUGENE (European Green Electricity Network) est une organisation indépendante à but non lucratif constituée d'ONG et d'institutions scientifiques européennes oeuvrant en faveur de l'harmonisation et de la normalisation des divers programmes d'électricité verte existants et à venir sur le marché européen de l'énergie. EUGENE commande des travaux et donne son feu vert en fonction de critères bien définis pour les différentes sources d'énergies renouvelables.



two worlds, one planet

La société française d'électricité, POWEO, en sera le fournisseur. Lafarge envisage aussi de s'approvisionner en électricité verte auprès d'autres pays européens dans un avenir proche.

Spécial Chine

En Chine, le WWF et Lafarge vont chercher des moyens d'accompagner le développement du pays tout en appréhendant l'enjeu CO₂. Lafarge entend devenir un modèle pour le secteur dans ce pays. Les deux partenaires vont également s'employer à promouvoir la construction durable, en collaboration avec le Business Council for Sustainable Development² en Chine.

2 – Un système mondial de mesure et d'amélioration de la biodiversité

Le rôle des écosystèmes est de la plus haute importance. Les forêts empêchent l'érosion des sols et les inondations en recueillant les eaux de pluie et en les stockant ; elles atténuent aussi l'impact des changements climatiques en absorbant le dioxyde de carbone et en produisant de l'oxygène. Les zones humides contribuent à purifier l'eau en piégeant les sédiments et les nutriments. Les médicaments que nous utilisons aujourd'hui sont basés pour plus de la moitié sur des molécules extraites de plantes sauvages. Nous dépendons tous de la biodiversité pour notre survie.

Or une exploitation des ressources naturelles peu respectueuse de l'environnement entraîne une destruction de la biodiversité. C'est ce que fait ressortir le cinquième rapport du WWF 'Living Planet Report'³.

Fin 2004, 80% des carrières du groupe Lafarge étaient dotées de plans de réhabilitation en faveur de la biodiversité, conformément à l'objectif fixé.

Nouveaux défis

Forts de leur expérience commune en Autriche, le WWF et Lafarge ont décidé, dans le cadre de la nouvelle phase de leur partenariat, de mettre l'accent sur la biodiversité et de créer un système mondial de mesure, d'évaluation et d'amélioration de la biodiversité dans les carrières de Lafarge à travers le monde.

Ce système servira de cadre aux collaborateurs du groupe Lafarge pour la planification, la gestion et la réhabilitation des carrières, leur permettant d'améliorer la biodiversité de leur site.

² Le World Business Council for Sustainable Development regroupe 178 entreprises internationales de 35 pays, unies par un même engagement en faveur du développement durable et un sentiment conjoint de la nécessité de prendre l'initiative. Bertrand Collomb, Président du Groupe Lafarge, est Président du WBCSD.

³ Le Living Planet Report est une publication périodique du WWF sur l'état des écosystèmes dans le monde.



two worlds, one planet

Il s'agit donc de développer, d'ici mi-2006, un outil simple pour l'amélioration de la biodiversité à l'intention du personnel de Lafarge chargé de la gestion des sites avant, pendant et après l'exploitation.

Cet outil, qui fera tout d'abord l'objet d'une validation scientifique, devra être fiable et facile à utiliser. Il permettra de donner une évaluation de la biodiversité des carrières et d'autres sites, avec un suivi des progrès, et servira de base à leur restauration écologique.

L'objectif est de commencer à déployer le procédé dans 25% des 800 carrières de Lafarge dans le monde.

3 – Vers des modes de construction plus durables

Lafarge a décidé de s'engager en faveur de la construction durable, qui respecte l'environnement et la société. Acteur incontournable de la chaîne de la construction, Lafarge estime qu'il se doit de promouvoir des matériaux et solutions durables, en mettant notamment l'accent sur l'augmentation du rendement énergétique et l'amélioration des normes concernant la santé et le bien-être des personnes.

Le WWF a lancé une initiative conjointe, One Planet Living, avec BioRegional⁴ et des partenaires du secteur privé, visant à rendre l'habitat durable simple, bon marché et attractif partout dans le monde. L'objectif est de construire un réseau mondial de communautés comportant des logements, des espaces de travail et des installations communes : des écoles, des usines, des centres médicaux et de loisirs, des réseaux de transport et d'alimentation. Ce type de réalisations montrera que chacun peut vivre sans prélever au-delà du raisonnable les ressources de la terre.

Nouveaux défis

Le WWF et Lafarge entendent collaborer à la promotion de produits et systèmes de construction durable d'un bout à l'autre de la chaîne de construction, et développer des projets d'immeubles exemplaires dans ce domaine.

Priorité sera donnée à la promotion de moyens simples, mais efficaces visant à réduire l'empreinte écologique des bâtiments et à accroître leur efficacité en matière d'environnement. L'objectif est de démontrer que les modes de construction durables sont possibles aujourd'hui, et non dans un avenir lointain. Ce concept met en jeu la capacité d'un bâtiment, et donc des matériaux, à réduire leur impact sur l'environnement - isolation thermique et économies d'énergie allant de pair.

⁴ BioRegional est une organisation de protection de l'environnement spécialisée dans l'élaboration de solutions pratiques pour un habitat durable.



two worlds, one planet

Le WWF et Lafarge estiment que si le secteur de la construction entend sérieusement œuvrer en faveur du respect de l'environnement, il doit montrer que les idées et les pratiques entrant dans la conception d'immeubles peuvent être adaptées pour réduire la consommation des ressources de la planète. Une fois qu'un bâtiment durable a été construit, il existe une large gamme de styles de vie pouvant permettre de réduire l'empreinte écologique⁵ des occupants grâce à une utilisation responsable de l'énergie, au recyclage et à l'approvisionnement en biens et services.

Lafarge poursuivra, de son côté, l'amélioration des performances de ses produits pour contribuer à la construction de bâtiments plus économes en énergie et en matières premières.

Quelques initiatives conjointes ont déjà été développées entre les deux partenaires. Le WWF, BioRegional et Lafarge, ont travaillé ensemble pour identifier d'anciennes carrières en vue de la construction de logements et de centres de loisirs écologiques. A ce jour, un site a été retenu en Irlande du Nord, Magheramorne. Ce site est actuellement au stade des plans directeurs. A terme, il sera à usage mixte : résidentiel et de loisirs. Les équipes oeuvrent pour une obtention du permis de construire en 2006.

En France, Lafarge participe également à la rénovation du nouveau siège du WWF-France à Longchamp (Paris) et assure la fourniture de matériaux de construction durable. Les travaux devraient être achevés en octobre 2005.

Parmi les autres activités à l'ordre du jour, figure la promotion conjointe de principes et systèmes de construction durable lors de salons et forums mondiaux.

4 – Polluants persistants

Les polluants persistants peuvent exister dans les matières premières utilisées ou dans les émissions des cimenteries, étant donné les matières premières, les combustibles fossiles et les combustibles de substitution nécessaires. Leur présence retient l'attention de nombreuses parties prenantes.

Ils font l'objet d'un programme spécifique du WWF et de Lafarge, qui ont décidé de mesurer la performance, d'identifier les meilleures pratiques d'un bout à l'autre du cycle de production du ciment et de prévoir leur mise en œuvre progressive dans l'ensemble des sites concernés. L'objectif est de limiter ces émissions grâce à l'amélioration des processus de production.

⁵ L'empreinte écologique correspond à la quantité d'eau et de surface de terre productive nécessaires à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets, en utilisant les technologies existantes.



two worlds, one planet

A ce jour, le WWF et Lafarge ont engagé des actions communes pour :

- Permettre une meilleure compréhension, documents à l'appui, des flux de polluants persistants ;
- Identifier et mettre en œuvre les meilleures pratiques opérationnelles ;
- Définir les étapes nécessaires à l'intégration d'une gestion efficace des polluants persistants.

Nouveaux défis

Au cours des deux prochaines années, le WWF et Lafarge vont travailler à :

- Dresser la liste des activités de Lafarge qui contribuent à une gestion efficace des polluants persistants, en particulier le recours aux combustibles et composants de substitution, et fixer des indicateurs et objectifs de performance environnementale permettant d'approfondir les connaissances dans ce domaine, d'évaluer les résultats et de mieux gérer les polluants persistants d'ici à avril 2006.
- Définir, d'ici à septembre 2005, les meilleures pratiques en la matière et mesurer les avantages apportés par leur mise en œuvre.
- Identifier, d'ici à octobre 2005, les sites prioritaires et agir rapidement pour améliorer leurs performances en appliquant les meilleures pratiques dans chacun d'eux d'ici à la fin 2007.
- Etendre la mise en œuvre des meilleures pratiques à toutes les cimenteries.
- Mesurer et publier, chaque année, des bilans de performance, y compris dans le Rapport annuel Développement durable de Lafarge.

5 – Initiatives locales

Dans le cadre du nouveau partenariat, les deux organisations vont donner la priorité au lancement de nouvelles initiatives locales sur la réduction des changements climatiques, la promotion de la biodiversité et de la construction durable. A l'issue d'un processus de sélection, les projets les plus pertinents et les plus stratégiques se verront attribuer un financement pour engager un plan d'action ambitieux dans les domaines définis en commun.



FACTSHEET

WWF

L'organisation de protection de la nature et de l'environnement

Avec plus de 5 millions d'adhérents et un réseau actif dans plus de 100 pays sur les cinq continents, le WWF est l'une des plus importantes organisations indépendantes de protection de la nature et de l'environnement dans le monde. Depuis sa création en 1961, il engrange régulièrement des succès en matière de sauvegarde des milieux naturels. Aujourd'hui, le WWF finance en permanence près de 2'000 projets et emploie près de 4'000 personnes sur les cinq continents. Son revenu total s'élève à environ CHF 600 millions.

Mission et priorités

Le WWF a pour objectif de stopper la dégradation de l'environnement dans le monde et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature:

- **en préservant la biodiversité du globe**
- **en garantissant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables**
- **en encourageant des mesures destinées à réduire la pollution et la surconsommation.**

Pour mener à bien sa mission, le WWF:

- travaille en partenariat avec les gouvernements, les communautés locales, les agences d'aide internationales, l'industrie et les milieux économiques, afin d'identifier des solutions réalistes aux problèmes environnementaux les plus urgents.
- consolide ses projets de terrain par un travail politique qui s'attaque aux causes fondamentales des dégradations de l'environnement.

- base son approche de la conservation sur des données scientifiques fiables et axe ses efforts sur des thèmes qu'il estime prioritaires.
- gère soigneusement tous les fonds qui lui parviennent et, fort de sa crédibilité et de son expertise dans le monde entier, s'attache à obtenir un maximum d'avancées en faveur de la conservation, notamment grâce au soutien de partenaires pour la conservation.
- s'applique à étendre ses succès dans le domaine de la conservation à la fois grâce à des programmes d'éducation, de formation et de renforcement des capacités réalisés en partenariat avec d'autres organisations, et par le biais de son propre réseau de communication dans le monde.

Avec son Programme mondial de conservation, le WWF a contribué de manière significative au renforcement des positions environnementalistes et du développement durable aux quatre coins du globe, dans une période où les ressources naturelles n'ont jamais été aussi menacées.

Pour atteindre ses objectifs, le WWF collabore avec de nombreux partenaires, dont divers programmes et organisations des Nations unies, l'UICN (Union mondiale pour la nature), ainsi que des organismes oeuvrant pour le développement, telles que les agences gouvernementales d'aide au développement ou la Banque mondiale. Le WWF a fondé une alliance avec cette dernière pour soutenir la protection et la gestion durable des forêts.

Les revenus du réseau WWF proviennent de particuliers (58,2%), de gouvernements et d'organismes d'aides (20%), de trusts et de fondations (10%), d'entreprises (9,7%) et d'autres sources (2,1%).

Programmes

Le Programme mondial de conservation du WWF couvre l'ensemble de ses activités de protection de la nature et de l'environnement, tant sur le plan politique que sur le terrain. Il regroupe la

conservation dans les *Global 200* – les habitats terrestres, marins et d'eau douce (écorégions) que les scientifiques du WWF ont identifiés comme étant les plus importants dans le monde du point de vue de la diversité biologique – et les programmes internationaux, qui se concentrent sur des thèmes clés. Cette approche est consolidée par un certain nombre d'initiatives transversales, par exemple dans le domaine du commerce mondial et de l'agriculture, de manière à ne laisser de côté aucune des causes fondamentales du déclin de la biodiversité sur la planète.

La conservation dans les *Global 200* est pilotée par les Programmes d'action dans les écorégions, une approche basée sur l'intégration la plus large possible d'éléments et d'acteurs clés, et par le biais de laquelle le WWF et ses partenaires ambitionnent de maintenir ou, lorsque cela est nécessaire, restaurer la diversité biologique à l'échelle d'une écorégion entière.

Les programmes thématiques du WWF couvrent des biomes prioritaires (forêt, eau douce, océans et côtes), des menaces planétaires (changement climatique et pollution chimique) ainsi qu'une série d'espèces animales particulièrement en danger.

Pour obtenir des résultats tangibles au niveau de la conservation, le WWF s'appuie sur des campagnes internationales de haut vol, qui permettent d'attirer l'attention sur des problèmes environnementaux majeurs et d'influencer des décisions politiques au double niveau national et mondial.

Le WWF en ligne:

www.panda.org est le site officiel du WWF International sur Internet. Il constitue une abondante source d'information, de données, de nouvelles et de publications sur le travail du WWF, que ce soit sur le terrain ou dans les coulisses du pouvoir. Le site héberge aussi "Passport", l'outil de campagne en ligne du WWF, qui permet à chacun d'agir concrètement et directement depuis sa maison ou son bureau sur des problèmes environnementaux localisés dans le monde entier.

Le réseau mondial du WWF

Afrique de l'est (Nairobi, Kenya), Afrique du Sud, Afrique australe (Harare, Zimbabwe), Afrique de l'ouest (Abidjan, Côte d'Ivoire, et Dakar, Sénégal), Afrique centrale (Yaoundé, Cameroun), Allemagne, Amérique centrale (San José, Costa Rica), Australie,

Autriche, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Canada, Caucase (Géorgie), Chine, Colombie, Danemark, Danube et Carpates (Vienne, Autriche), Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Inde, Indochine (Hanoi, Vietnam), Indonésie, Italie, Japon, Madagascar, Malaisie, Méditerranée (Rome, Italie), Mexique, Mongolie, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pacifique sud (Suva, Iles Fidji), Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Politique des institutions internationales pour le développement durable (Washington, USA), Politique européenne (Bruxelles, Belgique), Pologne, Royaume-Uni, Russie, Suède, Suisse, Tanzanie, Thaïlande, Turquie.

Organisations associées: Argentine (Fundación Vida Silvestre), Équateur (Fundación Natura), Nigeria (Nigerian Conservation Foundation), Venezuela (Fudena).

Le WWF International

Président du WWF International: Son Excellence Chef Emeka Anyaoku

Président d'honneur: S.A.R. le Prince Philip, Duc d'Édimbourg.

Directeur général: Dr Claude Martin.

Contacts

Claire Doole, responsable du service de presse, WWF International, tél.: +41 22 364 9550; e-mail: cdoole@wwfint.org

Olivier van Bogaert, principal chargé d'information, WWF International, tel.: +41 22 364 9554; e-mail: ovanbogaert@wwfint.org

Adresse

WWF International, Av. du Mont-Blanc, 1196 Gland, Suisse.





for a living planet®

DR CLAUDE MARTIN
Directeur général, WWF International

Dr Claude Martin a été nommé Directeur Général du WWF International en octobre 1993. Auparavant, il en avait été le Directeur Général Adjoint de 1990 à 1993. Ses responsabilités à cette époque couvraient le programme opérationnel sur le terrain, la politique de conservation, l'éducation et les communications du WWF International. C'est dans ces fonctions qu'il a mené, au sein de l'organisation du WWF, une opération visant à établir des priorités et des stratégies afin de mieux concentrer les programmes mondiaux du WWF.

Avant de rejoindre le WWF International, Claude Martin avait été, de 1980 à 1990, le Directeur du WWF-Suisse. Sous sa direction, le WWF-Suisse s'est hissé au rang des premières Organisations Nationales du WWF – aussi bien en termes de réalisation des objectifs de conservation que de l'accroissement du nombre des membres ou du soutien financier.

La carrière de Claude Martin au WWF a commencé au début des années soixante-dix, en Inde centrale, où il étudiait l'écologie du cerf barasingha dans le Parc National de Kanha. Seule une petite centaine de ces cerfs survivait à cette époque. Les résultats de son étude ont permis une révision de la gestion de l'habitat du barasingha et par conséquent une augmentation de la population et de son aire de répartition.

Claude Martin a obtenu son Doctorat en biologie de l'Université de Zürich en 1975. Sa thèse sur le statut et l'écologie du cerf Barasingha en Inde Centrale a été publiée par la Bombay National History Society en 1977.

De 1975 à 1978 Claude Martin a occupé les fonctions de Directeur du Parc National de Bia et des zones de forêt tropicale humide de la région occidentale du Ghana. Outre ses activités d'administration et de gestion, il était responsable des programmes de recherche sur les primates et l'éléphant de forêt. Au cours des années, il a également entrepris de nombreuses missions sur le terrain aussi bien pour le WWF que pour l'UICN, notamment dans le domaine de la conservation de la forêt dans les pays d'Afrique.

En tant que Directeur Général du WWF International, Claude Martin a initié de nouvelles approches dans le domaine de la conservation, tels les programmes du WWF portant sur six enjeux prioritaires, et l'établissement de nouveaux partenariats – avec l'industrie et la Banque Mondiale par exemple.

Claude Martin est par ailleurs membre du "China Council for International Cooperation on Environment and Development" (CCICED) – un conseil consultatif de haute instance du gouvernement chinois; membre des conseils du Ghana Heritage Conservation Trust (GHCT), de l'Institut suisse pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux, et diverses agences environnementales.

De nationalité suisse, Claude Martin est né à Zürich en 1945. Il est marié et père de quatre enfants. Il parle couramment l'allemand, l'anglais et le français.



Le leader mondial des matériaux de construction

Avec une position de premier plan sur chacun de ses marchés – n° 1 du Ciment et de la Toiture, n° 2 des Granulats & Béton et n° 3 du Plâtre – le Groupe Lafarge est aujourd'hui le leader mondial des matériaux de construction. Le Groupe emploie 77,000 collaborateurs dans 75 pays. En 2004, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 14,4 milliards d'euros. Plusieurs de ses activités procèdent de la transformation de matières premières comme le calcaire ou le gypse en matériaux de construction.

Le béton, qui contribue à abriter les Hommes, est le matériau le plus utilisé au monde. Il est également très lié à la croissance et au développement, en particulier des pays émergents, qui souvent ont des besoins en infrastructures et en bâtiments. Pour faire du béton, il faut du ciment qui joue le rôle de « colle » pour lier ensemble tous les éléments, c'est-à-dire les granulats, le sable et l'eau. Quant au ciment, il faut extraire calcaire et argile, qui sont ensuite brûlés dans le four de la cimenterie à très haute température. A cette étape se produit la transformation chimique de la matière : CaCO_3 (le calcaire) devient CaO (chaux) + CO_2 qui est émis, ce qui signifie que 60% de nos émissions de CO_2 sont dus à la transformation de la matière à haute température, tandis que 40% résultent de la combustion pour alimenter le four. C'est pourquoi l'industrie cimentière est à l'origine de 5% des émissions mondiales, bien après les transports qui totalisent 20% et le secteur de l'énergie qui totalise 35% des émissions de CO_2 . Près de 40% des émissions totales proviennent des bâtiments tout au long de leur vie (chauffage, climatisation, éclairage...) et peu a été fait jusqu'à présent dans ce domaine.

Lafarge est convaincu que ses matériaux bien mis en oeuvre peuvent concourir à réduire les émissions provenant des bâtiments. La construction durable a pour objet la promotion de systèmes et de solutions de construction qui respectent l'environnement et le genre humain. C'est pourquoi Lafarge est l'un des supporteurs officiels de la candidature de Paris pour l'organisation des JO de 2012, afin d'encourager des modes de construction plus durables.

Le développement durable

Lafarge est engagé dans une démarche de développement durable depuis de nombreuses années, convaincu qu'il ne peut y avoir de performance économique durable sans progrès social et protection de l'environnement. Ainsi, au-delà des considérations économiques, les dimensions humaine, sociale et environnementale sont totalement intégrées dans les programmes de performances et les processus managériaux de l'entreprise. L'approche de Lafarge en matière de développement durable est basée sur des valeurs d'ouverture, d'exigence et de transparence.

En 1977, à l'heure où l'on ne parle pas encore de développement durable, Lafarge publie ses Principes d'Actions, l'un des documents fondateurs exprimant les valeurs du Groupe. La place centrale de l'Homme dans l'entreprise y est affirmée, comme le sont l'importance de la diversité culturelle, la transparence et le sens de l'intérêt général.



En 1995, le Groupe publie sa politique environnementale formalisant ainsi du même coup ses engagements et surtout sa conviction : la prise en compte de l'environnement est une nécessité. Mieux, elle deviendra un avantage compétitif.

Depuis quelques années, la politique du Groupe s'appuie de façon croissante sur le développement d'un dialogue inscrit dans la durée et la construction d'un véritable partenariat avec la société civile. L'illustration la plus exemplaire en est le partenariat pionnier signé en mars 2000 avec le WWF, dans le but d'améliorer sa performance environnementale et de contribuer à élever les standards de l'industrie.

Parallèlement, Lafarge s'est engagé, depuis le début des années 2000, dans une démarche de lutte contre le VIH/sida au niveau du Groupe. En 2003, Lafarge a signé un partenariat avec CARE pour cinq ans. CARE est une ONG engagée dans la lutte contre toutes les formes de pauvreté dans le monde. Son expérience dans la lutte contre le sida sur le lieu de travail, son pragmatisme et sa structure internationale décentralisée, proche de celle de Lafarge, en font un partenaire idéal. Lafarge et CARE travaillent ensemble pour mettre en oeuvre la politique de lutte contre le VIH/sida du Groupe, qui associe prévention, dépistage anonyme et accès aux soins, avec pour lignes directrices : la non discrimination et la confidentialité. Cette politique a d'abord été appliquée aux pays d'Afrique Sub-saharienne ; elle est actuellement en cours de déploiement dans la région Asie.

Lafarge a aussi signé un partenariat global avec Habitat for Humanity, qui aide des familles démunies en leur construisant des maisons simples et décentes.

Chaque année, le rapport Développement durable de Lafarge rend compte de la performance environnementale et sociale du Groupe, en soulignant les améliorations obtenues d'une année sur l'autre. Ce rapport est établi dans une démarche de dialogue avec ses parties prenantes, réunis au sein de notre panel de parties prenantes qui regroupe des représentants des syndicats, de WWF, de CARE, des architectes...



Bernard Kasriel
Directeur général du Groupe

Bernard Kasriel (né en 1946, marié, 3 enfants) est directeur général du groupe Lafarge.

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique (1965) et de l'INSEAD (1969), il est également titulaire d'un MBA de Harvard (1970).

De 1970 à 1977, il a occupé différentes fonctions de direction au sein d'entreprises industrielles.

Bernard Kasriel est entré chez Lafarge en 1977 dans la division sanitaire, dont il prend la direction générale jusqu'en 1981. Nommé directeur général adjoint du groupe en 1982, il a ensuite été détaché à National Gypsum (groupe plâtrier nord-américain) à Dallas comme President & Chief Operating Officer de 1987 à 1989. Il devient administrateur directeur général du groupe en 1989 et est nommé vice-président directeur général en janvier 1995, puis directeur général en mai 2003.

Il est administrateur de Sonoco Products Company, société dont le siège est à Hartsville (South Carolina, USA), ainsi que du groupe L'Oreal. Il est en outre Vice-Président du conseil d'administration de Lafarge.